

SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-MARIE

ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire d'information et de consultation publique du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour le **lundi 9 mars 2026 à 19 h 15** suivant les articles 109.2 et 109.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 9 mars 2026 à 19 h 15

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

3.1 Information et consultation publique sur le projet du règlement numéro 1950-2026 amendant le règlement de lotissement numéro 1392-2007 afin de modifier et d'abroger des dispositions du chapitre 4 « Normes de lotissement »

3.2 Information et consultation publique sur le projet du règlement numéro 1951-2026 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)**modifier certaines dispositions des chapitres 2 « Dispositions interprétatives », 5 « Marges de recul et cours », 6 « Bâtiments secondaires », 9 « Stationnement hors rue », 12 « Entreposage extérieur », 13 « Aménagement extérieur » et 14 « Architecture, symétrie et apparence extérieure des bâtiments » et **(2)**modifier l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-1 – secteur rural », « Plan de zonage PZ-2 – secteur urbain » et « Grille des usages et des spécifications »

3.3 Information et consultation publique sur le projet du règlement numéro 1952-2026 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments

4. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT CI-HAUT MENTIONNÉS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière